

Grille Tarifaire - CLASSIC & GREEN PRO

50% d'électricité VERTE 100% FRANÇAISE

SECURITE 2 ANS

-20% vs TRV PRO ⁽¹⁾

Prix du kWh et de l'abonnement HTT FIXES pendant 2 ans ⁽¹⁾

Clients professionnels en BT ≤ 36 kVA uniquement - Version en vigueur au 20/06/2024

OPTION BASE						
BASE	Prix de l'abonnement mensuel ⁽¹⁾			Prix du kWh ⁽¹⁾		
	€ HTT	€ HTVA	€ TTC	€ HTT	€ HTVA	€ TTC
3 kVA	10,45	11,59	12,23	0,1470	0,1680	0,2016
6 kVA	13,02	14,65	15,46	0,1470	0,1680	0,2016
9 kVA	15,48	17,61	18,57	0,1470	0,1680	0,2016
12 kVA	17,91	20,53	21,66	0,1470	0,1680	0,2016
15 kVA	20,33	23,44	24,73	0,1470	0,1680	0,2016
18 kVA	22,54	26,15	27,58	0,1470	0,1680	0,2016
24 kVA	27,75	32,34	34,12	0,1470	0,1680	0,2016
30 kVA	32,87	38,45	40,56	0,1470	0,1680	0,2016
36 kVA	37,79	44,99	47,46	0,1470	0,1680	0,2016

OPTION HP/HC									
HP/HC	Prix de l'abonnement mensuel ⁽¹⁾			Prix du kWh ⁽¹⁾					
	€ HTT	€ HTVA	€ TTC	HEURES PLEINES			HEURES CREUSES		
	€ HTT	€ HTVA	€ TTC	€ HTT	€ HTVA	€ TTC	€ HTT	€ HTVA	€ TTC
6 kVA	13,18	14,81	15,63	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
9 kVA	15,77	18,15	19,15	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
12 kVA	18,40	21,36	22,54	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
15 kVA	20,85	24,39	25,73	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
18 kVA	23,40	27,52	29,03	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
24 kVA	29,07	34,35	36,24	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
30 kVA	34,15	40,59	42,82	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738
36 kVA	39,21	45,78	48,29	0,1529	0,1739	0,2087	0,1238	0,1448	0,1738

(1) Prix des abonnements et kWh HTT fixes pendant 2 ans. Prix du kWh HTT 20% moins cher que le prix du kWh HTT du Tarif Réglementé de Vente aux Professionnels (TRV PRO) en vigueur au moment de la souscription, ce qui équivaut pour information à environ 18% moins cher pour le prix du kWh HTVA qui inclue la taxe CTA. Toute évolution des taxes et contributions et des coûts d'acheminement (TURPE), à la hausse ou à la baisse, sera répercutée automatiquement au client sans préavis, conformément à la réglementation en vigueur. Offre de marché avec engagement de durée de 24 mois. Contrat de 24 mois renouvelable par tacite reconduction.

Les tarifs HTVA comprennent les taxes et contributions suivantes : la CTA calculée sur la part fixe du tarif d'acheminement (TURPE) correspondant à la majorité des clients, ainsi que la taxe accise sur l'électricité (anciennement nommée CSPE ou TICFE). Les tarifs TTC comprennent, en plus des taxes spécifiques à l'électricité, la TVA au taux de 20% sur la consommation et l'accise sur l'électricité et au taux de 5,5% sur l'abonnement et la CTA.

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du site de consommation. Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Grille Tarifaire - CLASSIC & GREEN PRO

Clients professionnels en BT ≤ 36 kVA uniquement - Version en vigueur au 20/06/2024

<i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i>	<p>Offre de marché avec engagement de durée de 24 mois.</p> <p>Disponible pour les clients professionnels en BT ≤ 36 kVA uniquement (segment « C5 »).</p> <p>Fourniture d'électricité incluant 50% d'électricité verte garantie d'origine Française : Mint Energie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine Française à hauteur de 50% de la consommation du client pour cette offre.</p>
<i>Durée du contrat</i>	<p>Contrat de 24 mois, renouvelable par tacite reconduction.</p> <p>Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation et sous réserve de l'activation effective par le gestionnaire de réseau de distribution (Enedis).</p>
<i>Facturation et modalités de paiement</i>	<p>Echéancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation annuelle sur relevé du compteur effectué par Enedis. Possibilité de facturation mensuelle au réel (sans échéance) si compteur Linky communicant.</p> <p>Abonnement et consommation échus. Facture électronique (préservons les forêts !).</p> <p>Délai de paiement : 15 jours.</p> <p>Mode de paiement : prélèvement automatique, régularisation possible par CB.</p>
<i>Conditions de révision des prix</i>	<p>Applications des modifications réglementaires, des taxes, du TURPE et des contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur. Prix du kWh HTT et de l'abonnement HTT fixes pendant 24 mois, pouvant évoluer à l'échéance de tacite reconduction dans le respect des articles 5 et 14 des CGV et sans préjudice des dispositions légales. Autres modifications contractuelles possibles avec un préavis de 1 mois, dans le respect des articles 5 et 14 des CGV et sans préjudice des dispositions légales.</p>
<i>Prestations techniques</i>	<p>Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations pour les professionnels disponibles sur le site enedis.fr</p>
<i>Résiliation à l'initiative du client</i>	<p>Résiliation par courrier postal ou voie électronique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans frais si effectuée à date anniversaire avec un préavis de 30 jours. • Avec frais si résiliation anticipée, les frais étant calculés ainsi : un montant forfaitaire de 100€ euros auquel s'ajoute le montant valorisé de 50% du prix de l'électricité (intégrant l'énergie, la capacité, les CEE et les GO), et excluant le coût d'acheminement et les taxes spécifiques à l'électricité multiplié par les consommations prévisionnelles sur la durée résiduelle du Contrat, définies comme le Volume contractuel de référence divisé par le nombre de jours total du Contrat et multiplié par le nombre de jours restant à courir sur le Contrat.
<i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i>	<p>Par courrier simple, électronique ou postal, et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV.</p>
<i>Incidents de paiement</i>	<p>Pénalités : 3 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC</p> <p>En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévu par la loi.</p>
<i>Service client et réclamations</i>	<p>E-Mail via formulaire dans votre espace client / Tél. : 09 77 40 10 80 (appel non surtaxé)</p> <p>Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2</p> <p>En cas de litige non résolu par le service client ou le service réclamation, si vous êtes une TPE (moins de 10 salariés et moins de 2 millions de chiffre d'affaires) ou assimilé vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie par internet sur www.sollen.fr ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09</p> <p>Si vous n'êtes pas une TPE ou assimilé, vous pouvez saisir un médiateur des entreprises.</p>

L'énergie est notre avenir, économisons-la !